

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-155/50

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Solution d'un sel de sodium d'un copolymère acrylique

Composants dangereux

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

En cas d'ingestion	: Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse : Dioxyde de carbone (CO ₂) : Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Solution aqueuse - ne supporte pas la combustion : Pas sensible à l'impact mécanique.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Éliminer toute source d'ignition. Porter un équipement protecteur: lunettes, gants et un appareil respiratoire.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Conditions de stockage sûres	: Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Matières à éviter	: Pas de matières à signaler spécialement.

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un respiratoire correctement ajusté (approuvé NIOSH) dans un espace non ventilé.
Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains
Matériel : Gants de protection

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Couleur : ambre
Odeur : âcre
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 5.5 - 7.5

Point/ intervalle de fusion : 32 °F (0 °C)
Méthode: derived

Début d'ébullition : Donnée non disponible
Pression de vapeur : 22.7 hPa (68 °F (20 °C))
Méthode: derived

Point d'éclair : Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.1800 g/cm ³ (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Masse volumique apparente	:	Non applicable
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	Donnée non disponible
Décomposition thermique	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	:	Donnée non disponible
Matières incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Néant

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau
Absorption par la peau
Inhalation

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

Yeux
Ingestion

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Pas de risques connus de maladie chronique.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs peuvent irriter les voies respiratoires.

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques :

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité :

Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation :

Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la
protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

Remarques	substances de la catégorie I Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".
Information écologique supplémentaire	: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets dangereux	: Non applicable
Déchets de résidus	: Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.
Emballages contaminés	: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Réglementations internationales
IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale
49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION
EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]
US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

Pennsylvania Right To Know

Eau	7732-18-5
Sel de sodium d'un copolymère d'acide acrylique	-

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN) : 800963-5535

BYK-155/50

Version 4

Date de révision 08/22/2024

Date d'impression 04/23/2026

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	:	Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	:	Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	:	Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	:	Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 08/22/2024

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.